

« Mon stage de seconde »

Les lycéens de seconde accomplissent **une séquence d'observation en milieu professionnel dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales.**

L'objectif est d'**améliorer la politique d'orientation des jeunes** et de **rendre toujours plus dynamique le lien entre l'école et les entreprises.**

Ce stage d'observation dure deux semaines et permet au lycéen de :

- ❖ Découvrir la culture de votre entreprise –
- ❖ Connaître les métiers de l'entreprise, mais aussi son fonctionnement et ses codes (savoirs, savoir-être, savoir-faire fondamentaux nécessaires au monde de l'entreprise) –
- ❖ Développer ses compétences et la capacité à se projeter vers l'avenir, dans l'exercice d'un métier - Renforcer la confiance en soi

Le stagiaire est « jeune » pour déjà choisir son métier, en revanche le stage en entreprise est l'occasion de l'aider à orienter sa formation en vue d'une insertion professionnelle choisie et réussie. La formation initiale le prépare aux attentes et besoins de son futur environnement économique.

Une bonne connaissance de l'entreprise en général lui permettra ensuite de choisir le métier le plus adapté à sa personnalité, ses potentialités et l'aidera à définir le travail à accomplir pour améliorer ses faiblesses. La rencontre avec l'entreprise doit être une source de motivation et d'envie de progresser

Voici quelques pistes d'organisation pour le stage :

- ❖ Placer le stagiaire en binôme avec un employé durant une partie ou la totalité de la semaine,
- ❖ Présenter au stagiaire les collaborateurs au sein d'une même équipe (qu'il pourra interviewer) et les différents services de l'entreprise,
- ❖ Insister sur la transmission des compétences psycho-sociales (les « savoir-être ») très importantes aujourd'hui (peut-être plus parfois que le niveau de qualification) : écoute des consignes, poser des questions pour s'assurer d'avoir bien compris, tolérance, empathie, partage des infos, savoir rendre compte, respect des autres, sens de la hiérarchie, adaptabilité, polyvalence...
- ❖ Présenter l'engagement personnel comme pilier de l'attitude en entreprise : importance de finaliser une action, de la responsabilité personnelle : « apprendre à finir ce qui est commencé ».

Sa présence n'implique pour l'employeur aucune charge nouvelle ni, bien sûr, d'engagement d'embauche à l'issue du stage. C'est notamment son statut scolaire qui lui permet de bénéficier de la législation sur les accidents du travail en application du code de la Sécurité Sociale. Il est par ailleurs couvert par une assurance garantissant sa responsabilité civile.

Une convention sera établie entre l'entreprise et le lycée avec l'accord des parents, avant le début du stage. **Si vous retenez la candidature de ce jeune, merci de compléter la fiche de renseignements au verso afin de faciliter l'établissement de la convention.**

Même si vous ne pouvez pas accueillir de stagiaire pendant cette période, nous vous remercions

Fiche de renseignements stagiaire

Séquence d'observation en milieu professionnel Année scolaire : 2023 - 2024	Elève de seconde générale et technologique Période de stage : du 17 au 28 juin 2024
---	---

Coordonnées du stagiaire

Nom : Prénom :
Date de naissance : N° Portable :

Coordonnées du lieu d'accueil

☐ entreprises ☐ associations ☐ administrations ☐ établissements publics ☐ collectivités territoriales

Raison sociale :
Adresse :

N° Tel : N° Portable : Cachet de l'entreprise
Mail :
Nom du chef d'entreprise :
Nom et qualité du tuteur :
.....

Horaires journaliers de l'élève stagiaire :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	De à	De à
Mardi	De à	De à
Mercredi	De à	De à
Jeudi	De à	De à
Vendredi	De à	De à

Rappel :

La durée de présence des élèves mineurs en milieu professionnel ne peut excéder 7h00 par jour pour les moins de 16 ans et 8h00 pour les autres.

La durée de la présence hebdomadaire des élèves en milieu professionnel ne peut excéder 30 h pour les moins de 15 ans et 35 h pour les 15- 18 ans.

Les élèves bénéficient de la durée totale des divers congés scolaires, aux dates fixées par le ministre de l'éducation nationale.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Lycée polyvalent Claude Nougaro
Monteils

<http://claudenougaro.entmip.fr/>

Renseignements complémentaires :

Contacter le secrétariat de scolarité : seceleves@lponougaro.com

Le bureau des entreprises : bde-lpo-claudenougaro@ac-toulouse.fr